

STD183 MAISONS DE VILLE, BUREAUX ET IMPASSE**LOCALISATION**

COMMUNE	SAINT-DENIS
QUARTIER	GRAND CENTRE VILLE
ADRESSE	18bis Rue Génin
REF.CADASTRALES	BJ: 0109-0122-0123
SOURCES	

**CRITERES DE PROTECTION :**

- Historique
 Architectural
 Culturel

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE - ORGANISATION URBAINE

Situé entre la Porte de Paris et le canal, cet ensemble de maisons forme une voie privée en impasse et en oblique par rapport à la rue Génin. Il est situé dans un quartier marqué par la proximité immédiate du canal et par une des caractéristiques de ce secteur, la présence de petits passages piétons identifiés comme remarquables.

Regroupement de 3 parcelles traversées en leur centre par une voie privée pavée. Maisons implantées de part et d'autre de cette voie auxquelles s'ajoute une dernière habitation (ou/et bureaux) au fond de l'impasse. Parcelles composées de 7 maisons doubles et de 2 maisons individuelles et identiques. Les 9 maisons sont disposées parallèlement à la voie privée, implantées en fond de parcelle et alignées, les deux maisons identiques étant en plus en retrait sur la rue Génin.

Toutes les maisons sont entourées de jardinets.

PRESENTATION DU BATI - TYPOLOGIE DU BATI

Date de construction : 1920 - 1930

Maître d'œuvre et Maître d'ouvrage : Cartiers Frères (maçonneries)

Propriétaire actuel : Ensemble de copropriétaires

• 2 maisons individuelles sur la rue Génin :

Plan rectangulaire, SS surélevé + R + 1 + C / 2 à 3 travées, Toit à 2 pentes légèrement débordant sur le mur pignon avec têtes de pannes ouvragées

Gros œuvre : Indéterminé

Matériaux de façade : Meulière

Couvrement : Tuiles mécaniques

Modénature : Appui saillant, arcs fragmentaires en briques polychromes avec clef, corniches sur les murs gouttereaux

Décor : Frise avec carreaux de faïence émaillée représentant des brins de muguet, cabochons, briques polychromes.

• 7 maisons doubles :

Plan rectangulaire, SS + R + 1 + C / 2 travées sur impasse et sur façades latérales, Toit à 2 pentes légèrement débordant sur le mur pignon avec têtes de pannes ouvragées

Gros œuvre : Indéterminé

Matériaux de façade : Enduit en ciment

Modénature : Corniche en brique, Chaînage d'angle en brique, encadrement de baie (œil de bœuf) et de porte en brique

Couvrement : Tuiles mécaniques

CARACTERISTIQUES A PRESERVER, A METTRE EN VALEUR :**Prescriptions**

S'agissant d'un ensemble remarquable, une attention particulière sera portée à la cohérence générale des maisons, clôtures et espaces publics. Que les maisons soient doubles ou individuelles, la symétrie est le principe fondamental de cet ensemble. C'est pourquoi, toutes modifications apportées à une maison sont dommageables pour une autre. Les maisons seront donc conservées dans leurs dispositions d'origine, la cohérence des maisons en termes de gabarit et implantation participant à l'intérêt architectural et urbain de l'ensemble à protéger. Ainsi les surélévations sont interdites de même que les extensions visibles de la rue.

Dans le cadre de travaux de ravalement, l'ensemble de la façade de la maison sera étudié et traité. Une attention particulière sera portée aux éléments de décor, de modénatures et aux éléments de second-œuvre (menuiserie et ferronnerie).

Les clôtures constituent un élément important dans la compréhension de cet ensemble. Une attention

particulière doit être apportée à celles des 2 maisons en meulière à l'entrée de l'impasse qui ont conservé leurs dispositions d'origine.

Recommandations

